Envoyé en préfecture le 22/01/2026
Reçu en préfecture le 22/01/2026
Publié le
ID : 035-213500549-20260117-2026_08-DE

COMMUNE DE CHANTELOUP
35150

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 17 JANVIER 2026

****

L'an deux mil vingt-six, le dix-sept janvier, à 9h30, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur MINIER Vincent, Maire.

Présents : 19
M. Vincent MINIER : Maire
Mme GOUR Christèle, M. LAURENT Yann, Mme JAUNY Manuela, M. JAFFRO Gérald : Adjoints
Mme CHATELLAIN Marie-Anne, M SIMONNEAUX Joseph, Mme ARHAN Patricia, M. TARDIF Christophe, Mme BUREL Nathalie, M. BOVI Hervé, Mme HARDY-VIGNON Laurence, M. LEFAIX André, Mme CADET Héléna, M. PRUNAULT Michel, Mme TRICOIRE Isabelle, M. GAREL Roger, Mme LE MINTER Laetitia (arrivée pour la délibération 2026-03), M. LEBRETON Gervais : conseillers municipaux

Absents excusés : 0

Nombre de votants : 19 Nombre de conseillers en exercice : 19
Date de la convocation : 12/01/2026

Mme JAUNY Manuela prend place au bureau en qualité de secrétaire.

Assistait en outre à la séance :
Mme LUCAS Véronique, Secrétaire Générale de Mairie de la Commune de Chanteloup.

****

2026-08 :
Modification du tableau des effectifs du personnel

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment les articles 3-3 1°) et 2°) ;
Vu le décret n°88-145 modifié pris pour l'application de l'article 136 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents non titulaires de la fonction publique territoriale ;
Vu la délibération 2022-56 en date du 1er octobre 2022 modifiant le tableau des effectifs ;
Vu la délibération 2023-77 en date du 13 décembre 2023 modifiant le tableau des effectifs ;

Considérant la validation des lignes directrices de gestion pour l'année 2026 ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE,
- MODIFIE le tableau des effectifs du personnel communal comme suit :

Postes à supprimer	Postes à créer	Motif	Date de la modification
Adjoint territorial d'animation 16,01/ 35ème Emploi permanent	Adjoint d'animation principal de 2ème classe 16,01/ 35ème Emploi permanent	Avancement de grade	A compter du 1er janvier 2026

Envoyé en préfecture le 22/01/2026
Reçu en préfecture le 22/01/2026
Publié le
ID : 035-213500549-20260117-2026_08-DE

Adjoint d'animation principal de 2ème classe 20,83/ 35ème Emploi permanent	Adjoint d'animation principal de 1ère classe 20,83/ 35ème Emploi permanent	Avancement de grade	janvier 2026

****

Pour extrait conforme,
"Affaire inscrite à l'ordre du jour"
Le Maire, Vincent MINIER

Le Maire
Vincent MINIER